

ABONNEMENT

Saumur
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

Demain mercredi, à l'occasion du Jour de l'An, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

INFORMATIONS

LES DÉCORATIONS

La pluie de décorations, à l'occasion du nouvel an, commence à tomber. Nous avons déjà les premières listes des ministères des affaires étrangères, de la justice, de la marine, du commerce.

Les agents du ministère de l'intérieur ne recevront leurs étrennes qu'après le 1^{er} janvier. Il fallait bien permettre à M. Constans d'aller briguer un siège sénatorial en Gascogne.

LES PROMOTIONS

Trois généraux de brigade et trois colonels viennent d'être élevés par M. de Freycinet au grade supérieur. Les trois généraux de brigade appartiennent à l'infanterie. Les colonels promus appartiennent : huit à l'infanterie, trois à l'artillerie, un à la cavalerie et un au génie.

ÉLECTION SÉNATORIALE

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans la Haute-Garonne. En voici les résultats :

Inscrits : 4,007. — Votants : 998.

MM. Constans, député, ministre de l'intérieur, 603 voix, élu; d'Ayguèsvives, 337; divers, 22; blancs et nuls, 15.

Il s'agissait de remplacer M. Féral, décédé.

Le ministre de l'intérieur avait pris soin de se déplacer et de se rendre à Toulouse afin de ne pas presser sur les électeurs.

Tout heureux de son succès, il est rentré ce matin à Paris.

UN DÉPUTÉ CONDAMNÉ

Sousse, 30 décembre.

M. Castelin, député de l'Aisne, a été, sur réquisitoire de M. de Selves, condamné par le tribunal correctionnel de Sousse, en son audience du 18 décembre courant.

La peine est de trois mois d'emprisonnement, 2,000 fr. d'amende et 2,000 fr. de dommages et intérêts pour diffamation envers un particulier.

Ce jugement n'est que la confirmation pure et simple d'un jugement précédent en date du 18 décembre que M. Castelin avait frappé d'opposition.

Les groupes socialistes révolutionnaires du canton de Saint-Denis ont adopté la candidature de M. Perrin, ouvrier forgeron.

LA POLITIQUE D'APAISEMENT

M. Thévenet, ministre des cultes, vient de supprimer leur traitement à vingt-neuf desservants des Basses-Pyrénées, dont seize dans le seul arrondissement de Mauléon.

Dans le Var, la même mesure atteint M. l'abbé Ripert, curé de Saint-Christophe, et M. l'abbé Nouveau, curé de Méthamis.

Ces nouvelles décisions du ministre de la justice et des cultes portent à deux cent quarante-quatre le nombre des prêtres ainsi frappés depuis trois mois.

Et cela n'est pas suffisant, paraît-il : trente-deux autres ecclésiastiques du diocèse de Pau sont soumis, à partir de ce jour, à une surveillance spéciale, M. le garde des sceaux inau-

gurant à leur égard un procédé qu'on n'appliquait ouvertement, jusqu'à présent, qu'aux repris de justice.

L'évêque de Sées vient d'écrire une lettre au Monde pour lui demander d'ouvrir une souscription en faveur des prêtres qui ont été punis d'une suspension de traitement. On sait que ces mesures ont été prises contre un certain nombre de prêtres qui étaient intervenus dans la lutte électorale.

PAS D'« AIR NOUVELLE » !

Nous extrayons les lignes suivantes d'un journal de la Gironde, qui rend compte d'un banquet offert à M. Surchamp, député de Libourne :

« Le président. — Enfin, messieurs, je bois à cette vaillante majorité dont fait partie notre distingué député, M. Surchamp. Grâce à elle, la République va entrer dans une ère nouvelle !... »

« M. Surchamp l'interrompt. — Non, mes chers concitoyens, non, PAS D'« AIR NOUVELLE » ! Encore et toujours la Marseillaise ! (Tonnerre d'applaudissements.) »

C'est beau l'insurrection républicaine !

L'INFLUENZA

Que l'épidémie qui sévit en ce moment à Paris soit ou non une variété de grippe, ce qui est aujourd'hui certain, c'est que, tout en ayant une effroyable puissance de propagation, — puisque les trois quarts au moins de la population ont été atteints, — elle n'est point aussi bénigne qu'on l'avait proclamé. Ce qui le prouve, c'est l'augmentation considérable de la mortalité, principalement depuis samedi.

Ce jour-là, pour la première fois, dit le

Gaulois, on a pu faire l'autopsie d'une victime de l'influenza. Les constatations médicales ont prouvé que la maladie présente tous les caractères d'une véritable fièvre infectieuse ; le cadavre était celui d'un homme de 45 ans, décédé à l'hôpital Beaujon, où il était entré depuis quatre jours. La maladie, qui avait affecté d'abord un caractère peu grave, s'était, dès le second jour, sérieusement aggravée ; la fièvre était devenue très intense, accompagnée de délire, de congestion pulmonaire et de fréquents vomissements, puis le malade était tombé dans un état de prostration complète et il était mort étouffé.

Les poumons à l'autopsie ont été trouvés congestionnés dans toute leur étendue, bleuâtres, livides ; les alvéoles étaient remplies de sérosité rougeâtre à demi-purulente ; des hémorragies partielles, qui sont le symptôme constant des fièvres éruptives, s'étaient produites dans le poumon droit.

Le cœur était légèrement hypertrophié, décoloré ; le péricarde était infiltré de sérosité ; le foie était très congestionné ainsi que la rate, dont le volume dépassait les dimensions normales.

Toutes ces lésions anatomiques démontrent d'une façon absolue que l'influenza n'est pas une grippe vulgaire, mais une affection infectieuse de nature spéciale.

ACCIDENT AU THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN

Un accident, qui a causé un vif émoi parmi le personnel, s'est produit dimanche soir au théâtre de la Porte-Saint-Martin, pendant la répétition générale de Jeanne d'Arc. Au dernier acte, la bergère de Domrémy, dont le rôle est rempli par M^{lle} Sarah Bernhardt, monte sur le bûcher qui doit la brûler vive. On était arrivé à cet endroit de la pièce et le bûcher venait d'être allumé, quand M^{lle} Sarah

LE PATER

Drame en un acte, en vers

(SUITE ET FIN)

SCÈNE V

M^{lle} ROSE, seule.

Ma prière, je l'ai bien des fois commencée, cette nuit, et n'ai pu la finir... Ma pensée était pleine de haine et de rébellion... Prier ! Le puis-je ? Encore une fois, essayons !

(Elle prend son chapelet et commence à réciter le Pater Noster.)

« Notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre... »

Ces mots m'ont déjà mis au cœur une tempête. Puis-je dire : O mon Dieu, ta volonté soit faite ?

(Elle reprend avec effort.)

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux... »

Pardonnez ? À qui donc ? À tous ces assassins ! J'en prends à témoin Dieu, la Vierge et tous les saints ? Je n'ai pas dit cela, je n'étais pas sincère. Non, je mentais ; par tous les grains de ce rosaire. Il me brûle les mains, ce chapelet damné !

(Elle le jette sur la table. Après un silence.)

Et le curé disait : mon frère eût pardonné... Mais, moi, je ne peux pas... Oh ! la douleur me tue ! La prière ? Encore une espérance perdue !

Je ne sais plus prier moi, si pieuse hier, Et je ne pourrai plus achever mon Pater.

(En ce moment, un homme nu-tête, en désordre, portant une veste de fédéré, à quatre galons d'argent, entre vivement au fond, par la porte du jardin; puis, après avoir regardé dans la rue, à droite et à gauche, comme pour s'assurer qu'on ne l'a pas vu entrer là, il traverse rapidement le petit jardin et s'arrête sur le seuil de la chambre.)

SCÈNE VI

M^{lle} ROSE, JACQUES LEROUX

JACQUES LEROUX, d'une voix défaillante.

Asile !

M^{lle} ROSE, avec un cri de surprise épouvantée.

Ah !

JACQUES LEROUX

Voulez-vous me cacher ? Oh ! par grâce !

J'ai pu leur échapper, ils ont perdu ma trace.

Personne ne m'a vu lorsque je suis entré.

Voulez-vous me donner asile ?

M^{lle} ROSE, à part.

Un fédéré !

Ici, chez moi !

JACQUES LEROUX

Je suis un vaincu qui se sauve !

Pitié ! Je suis traqué comme une bête fauve,

Avec ces Versaillais toujours sur mes talons.

S'ils me prennent, portant cette veste à galons,

Tout est dit. On me colle au mur, on me fusille.

Mais en fuyant, j'ai vu ce jardin, cette grille.

Je me suis jeté là. Les femmes ont bon cœur,

Et vous me cacherez, n'est-ce pas ?... Oh ! j'ai peur

Que des crimes d'hier votre esprit me soupçonne, Je n'ai pas mis le feu, ni fusillé personne.

Donnez-moi quelque coin où je reste terre.

Pour un jour, un seul !... Oui, demain je partirai...

Je ne suis qu'un obscur combattant, sur mon âme !

Et si vous me chassez, je suis mort !... Oh ! madame,

Un homme vous est cher, père, fils, frère, époux.

Je vous prie, oh ! les deux mains jointes, à genoux,

Sauvez le fugitif, le vaincu de la guerre,

Au nom de ce mari, de ce fils, de ce frère !

M^{lle} ROSE

De mon frère !... Debout ! l'homme ! Écoute et conclus.

Un frère ? j'en avais un, mais je ne l'ai plus.

Et son nom va répondre à tout ton bavardage.

C'était l'abbé Morel, fusillé comme otage.

JACQUES LEROUX

Je suis perdu ! Fuyons !

M^{lle} ROSE, lui barrant le chemin.

Oui, perdu, tu l'as dit.

Perdu !... Sors, si tu veux, de la maison, bandit !

Je ne te quitte pas, je te suis dans la rue,

J'appelle et je te montre à la foule accourue,

Et demi-morte, avec ton couteau dans le sein,

Je te suivrais encor, criant : « A l'assassin ! »

JACQUES LEROUX

Mais je n'en suis pas un ! J'étais aux barricades

Et je me suis battu comme les camarades

Ces crimes, c'est affreux ! mais j'en suis innocent !

Grâce !

M^{lle} ROSE

Quand tu prierais avec des pleurs de sang,

er, dans la mesure du possible, ces accidents de tuyaux qui pourraient, à un moment donné, compromettre gravement le succès d'une attaque.

» J'ai tenu, Monsieur le Rédacteur, à vous fournir tous ces détails de la revue, afin de renseigner vos lecteurs qui ont suivi la polémique qui vient d'avoir lieu relativement à notre matériel.

» Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. HUBERT,

» Capitaine des pompiers. »

LÉGION D'HONNEUR

Par décret publié au Journal officiel, M. Weisse (Maurice-Emile), chef d'escadron, directeur de l'atelier d'arçonnerie de Saumur, est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur; 35 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 3 février 1880.

M. Bertelé, médecin principal de 2^e classe, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers, est également promu au grade d'officier de la Légion d'honneur; 34 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 3 août 1875.

Notre compatriote, M. le général Faugeton, est élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

M. Thiéry, directeur des postes et des télégraphes à Angers, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que M. Dumont, conseiller à la Cour.

LE CONCERT DES ALSACIENS-LORRAINS

Le concert de l'Alsace-Lorraine a eu lieu samedi soir devant une salle pauvrement garnie. L'organisation trop hâtive et la rigueur de la température étaient cause de ce peu d'empressement du public. Le programme était cependant des plus attrayants, et la présence seule de M. Giraud, baryton, eût dû attirer plus de monde.

M^{lle} Hütt, M. Danid Bac, des Variétés, M. Weber, M. Gonbeault et la Musique municipale complétaient ce programme. Tous ces artistes ont obtenu un très grand succès.

La fête s'est terminée par une distribution de jouets et de bonbons aux enfants présents. Une quête a été faite par plusieurs demoiselles.

GUÉRISON DE L'INFLUENZA

Voici les conseils que nous donnait une des célébrités médicales les plus autorisées :

« Recommandez bien à vos lecteurs, nous disait-il, de ne pas s'exagérer la gravité de l'épidémie, mais de ne pas commettre d'imprudence, de se soigner, de faire appeler le médecin dès qu'ils sentiront les maux de tête et les douleurs lombaires qui annoncent la maladie.

Un purgatif, puis une dose de sulfate de quinine ou d'antipyrine auront vite raison de l'influenza, et aucune complication ne sera à redouter, si on ne commet pas la sottise de vouloir se soigner incomplètement. »

Ce traitement est le meilleur que l'on connaît. Plusieurs personnes se sont guéries en le suivant.

TOURS. — L'influenza. — L'épidémie sévit plus que jamais dans les casernes. Près du tiers des hommes composant chaque régiment de notre garnison est atteint. Le 66^e de ligne et le 7^e hussards sont les plus éprouvés.

L'hôpital et les infirmeries, regorgeant de malades, peuvent à peine suffire.

Aussi l'administration militaire a-t-elle, à l'occasion du jour de l'an, accordé un grand nombre de permissions.

MORT DE M. ARRIBAT

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Nous apprenions hier la mort de M. Arribat, le jeune et nouveau député de Loches; on peut juger de l'émotion jugée en ville par cette foudroyante nouvelle, que rien jusqu'ici ne faisait prévoir.

» M. Arribat a succombé à une fluxion de poitrine, dimanche matin, à l'hôpital Moderne, à Paris.

» Il était né à Montpellier en 1855, et était donc par conséquent âgé de 34 ans.

» Il fit ses études de droit et obtint en 1879 la médaille d'or du concours au doctorat.

» Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Montpellier, il avait bientôt renoncé au barreau et était devenu successivement chef de cabinet du préfet, conseiller de préfecture à Tours, sous-préfet de Loches pendant cinq ans, puis sous-préfet de Bar-sur-Aube.

M. Arribat était un de nos adversaires, dit le *Messenger d'Indre-et-Loire*, mais il nous sera bien permis d'exprimer un regret pour l'homme aimable et sympathique qui vient de s'éteindre et qui laisse après lui une veuve désolée, mère de trois tout-petits enfants.

NANTES. — On lit dans l'Union bretonne :

« On assure qu'une Compagnie anglo-allemande a fait l'acquisition de la plupart des usines de conserves de Nantes et de la côte, avec leurs différentes marques de fabrique.

» Si le fait était réel, il en résulterait le monopole extrêmement fâcheux pour le producteur en même temps que pour le consommateur, que l'exercice de la concurrence favorise l'un et l'autre. »

GUÉRENDE. — Un déraillement s'est produit jeudi dernier à la gare de Guérande.

Le train de 9 h. 44 du soir étant arrivé en gare avec une très grande vitesse, la locomotive est allée frapper les buttoirs qui ont été arrachés et est tombée sur la route qui se trouve un peu au-dessous de la voie.

Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes. Les voyageurs en ont été quittes pour une forte secousse.

On attribue cet accident à l'humidité qui aurait rendu les rails gras et glissants.

COMMENT S'ÉCRIT L'HISTOIRE

Un calcul original vient d'être fait par un savant, pour montrer comment l'histoire pouvait très bien se transmettre verbalement dans les anciens temps.

Ce savant a trouvé que le nombre de personnes nécessaires pour se raconter, de père en fils, l'histoire depuis Abraham pourrait tenir dans un grand salon.

En estimant, en effet, à cinquante ans seulement en moyenne la différence d'âge entre un père et ses fils, en état d'entendre le récit du temps passé et le reténir, on voit que, pour une période de quarante siècles, il suffit de quatre-vingts personnes.

Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que l'histoire ait pu se transmettre ainsi avant qu'on ait songé à l'écrire.

Nouvelles à la main.

— Pourquoi donc appeler la maladie courante du nom italien « d'influenza ? »

— C'est parce que beaucoup de gens ont pris les Italiens en grippe...

Monsieur vient de dresser une longue liste d'étrennes à donner.

— Comment, six cents francs, dit madame suffoquée, es-tu fou...

Le mari lit le détail.

— Et dans tout ça, il n'y a rien pour ta petite femme, j'en suis sûre...

— Je ne t'ai pas oubliée...

— Voyons ?...

— Trente mètres de flanelle irrétrécissable.

— De la flanelle ?...

— Pour me faire des gilets.

Un inconnu parcourait la forêt de Fontainebleau en poussant des cris d'admiration.

— Vous aimez la nature, monsieur ? lui dit un peintre.

— Oui, monsieur ; les arbres surtout.

— Et quelle est l'essence que vous préférez ?

— L'orme !... C'est celui qui brûle le mieux !

— Comment ! Vous n'êtes donc pas peintre ?

— Non... je suis marchand de bois !

Maux d'estomacs, coliques !

Saint-Prix (Allier), le 17 septembre 1889. — Ma femme souffrait de maux d'estomac et de coliques qui la forçaient à garder le lit ; depuis qu'elle fait usage de vos **PILULES SUISSES** elle a trouvé un grand soulagement. (Sig. lég.) J. POTHIER, métayer.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 31 décembre

MIREILLE, opéra en 3 actes.
Les Amours de Cléopâtre, comédie-vaudeville en 3 actes.

Mercredi 1^{er} janvier

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique.
Coquin de Printemps, vaudeville en 4 actes.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld sédatifs des bronches.

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrhouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean

P. ANDRIEU

Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg, depuis 4 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 25, 5 fr. 50 et 7 fr. 25.

Pâtés de faisans, d'alouettes, perdreaux, grives, lièvres, bécasses, depuis 2 fr. 50.

Pâtés de foies gras, en croûte, de Strasbourg, sur commande, en 24 heures.
Plum Cake, de la maison PECK FREAN, de Londres, 4 fr. 10 la pièce.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre
Constipation, Bile, Coliques
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris; rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

(En ce moment Jacques Leroux, en soutane, le chapeau romain sur la tête, paraît à la porte de droite, aperçoit le soldat et s'arrête comme pétrifié. M^{lle} Rose le montre à l'officier.)

J'habite seule avec mon frère que voici.

L'OFFICIER, soulevant son képi à la vue de la soutane.

Pardon, monsieur l'abbé. Pardon, Madame.

(A ses hommes.)

En route !

(Il sort avec les soldats.)

SCÈNE X

M^{lle} ROSE, JACQUES LEROUX

JACQUES LEROUX, tendant les mains vers M^{lle} Rose et d'une voix basse et confuse.

Je me rappellerai toute ma vie, oui, toute...

M^{lle} ROSE

Ah ! pas un mot ! Avec l'habit que vous portez, vous êtes sauf. Partez tout de suite ! Partez !

(Jacques Leroux, suivi par le geste de commandement de M^{lle} Rose, se dirige lentement vers la porte du fond et sort.)

SCÈNE XI

M^{lle} ROSE, seule, prenant son chapelet qu'elle a jeté sur la table.

Je suis ta pauvre sœur et ton humble héritière.
Mort bien-aimé ! Bénis la fin de ma prière !

(Elle se met à genoux et reprend son *Pater* inachevé.)

« Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous induisez pas dans la tentation et délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. »

(La toile tombe.)

FRANÇOIS COPPÉE.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

Grand choix de Travaux pour Etrennes.

Articles Spéciaux pour Pensionnats.

Vente et Location de Métiers.

